



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. limitée
26 septembre 2012
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquante-neuvième session

Genève, 17-28 septembre 2012

**Projet de rapport du Conseil du commerce et du
développement sur sa cinquante-neuvième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 17 au 28 septembre 2012

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé du Président	2
Le développement économique en Afrique: Transformation structurelle et développement durable en Afrique.....	2

Résumé du Président

Le développement économique en Afrique: Transformation structurelle et développement durable en Afrique

(Point 6 de l'ordre du jour)

1. Les travaux du Comité ont été consacrés à la présentation et à l'examen du *Rapport 2012 sur le développement économique en Afrique*, lequel est axé essentiellement sur la transformation structurelle et le développement durable en Afrique. La plupart des groupes régionaux ont jugé ce rapport opportun et pertinent, après le Sommet de Rio+20 et dans le cadre du débat actuel sur la mise en place d'une économie verte et les modalités de transition y relatives.
2. Le rapport s'appuie sur celui de l'année dernière, dans lequel était examinée l'importance d'une nouvelle politique industrielle pour l'Afrique, soulignant ainsi la nécessité pour le continent de promouvoir une transformation structurelle par le biais d'un processus d'industrialisation, dans le but d'accroître les revenus, de créer des emplois, d'atténuer la vulnérabilité aux chocs et de réduire la pauvreté. Toutefois, la transformation structurelle pouvait aussi conduire à une exploitation plus intense des ressources, ce qui pouvait avoir des effets néfastes sur l'environnement et aboutir à une exploitation non durable desdites ressources. Le rapport de cette année était consacré à la manière dont l'Afrique pouvait résoudre le dilemme de la promotion d'une transformation structurelle et de la promotion d'une durabilité environnementale. Le principal message du rapport était que l'Afrique pouvait concilier ces deux objectifs en poursuivant une stratégie de transformation structurelle durable qui intègre un découplage relatif entre l'exploitation des ressources et les conséquences environnementales du processus de croissance.
3. Plusieurs participants ont estimé que malgré les taux de croissance spectaculaires qu'elle avait enregistrés au cours des dix dernières années, l'Afrique devait encore surmonter des obstacles importants, à savoir: renforcer les capacités productives, parvenir à la sécurité alimentaire et énergétique, faire face à l'instabilité des prix des produits de base et réduire le taux élevé de chômage des jeunes et des pauvres. L'investissement étranger direct (IED) demeurait un moyen important pour l'Afrique d'atteindre ces objectifs.
4. De nombreux participants ont félicité la CNUCED de la teneur du rapport et de la qualité de l'analyse, et ont partagé le point de vue selon lequel une transformation structurelle durable pourrait constituer un cadre opérationnel pertinent pour assurer la transition à une économie plus verte dans les pays africains. Ils ont souligné que la contribution de ces pays aux changements climatiques était marginale et que les pays développés devraient poursuivre l'objectif d'un découplage absolu tout en aidant l'Afrique à s'adapter à ces changements et à promouvoir une transformation structurelle durable. L'aide des pays développés pourrait prendre la forme de transferts de technologie, d'une augmentation de l'aide publique au développement, de l'ouverture des marchés des pays du Nord et d'un renforcement des capacités. Le principe des responsabilités communes mais différenciées était l'un des principes directeurs régissant les diverses obligations des pays développés et des pays en développement.
5. D'autres participants ont jugé que les auteurs du rapport avaient raison de faire observer que les problèmes environnementaux devraient être traités comme un problème de développement, et ont appelé la CNUCED à aider les pays africains à appliquer les mesures préconisées dans le rapport. En outre, la crise économique et financière actuelle ne devrait pas servir de prétexte à une diminution de l'aide et des transferts de technologie aux pays en développement, en particulier aux pays africains. Plusieurs participants ont fait observer que si la coopération Sud-Sud pouvait apporter à l'Afrique la formation et les technologies

nécessaires à la promotion d'une transformation structurelle durable, ce type de coopération ne devrait en aucun cas être considéré comme se substituant à la coopération Nord-Sud. Certains participants ont appelé les partenaires de développement à respecter leurs engagements financiers vis-à-vis de l'Afrique et des PMA dans le cadre des mécanismes et conventions en vigueur tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Fonds pour l'environnement mondial. La CNUCED devrait peaufiner ses travaux de recherche sur une transformation structurelle durable et faire connaître les meilleures pratiques de développement durable suivies dans les diverses régions afin de promouvoir un échange interrégional des expériences réussies et des enseignements tirés. Dans ce contexte la CNUCED devrait aussi étudier les moyens d'améliorer les instances et mécanismes tels que le nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique afin d'optimiser leur contribution au développement. Depuis 1978, l'Agence thaïlandaise de coopération internationale pour le développement fait bénéficier d'une assistance technique et de programmes de formation dans des domaines tels que l'agriculture, la santé publique, l'irrigation, l'agriculture et tourisme durable; l'Asie et l'Afrique devraient renforcer leur collaboration sur la question du développement durable.

6. Le Gouvernement éthiopien s'est efforcé de promouvoir une croissance durable et équitable, notamment par le biais de sa stratégie verte de résilience au climat. Il importait non seulement de dissuader systématiquement les pays africains de créer de grandes exploitations agricoles pour augmenter la productivité agricole. Les Gouvernements égyptien et marocain avaient aussi pris des mesures pour promouvoir le développement durable dans le cadre d'efforts régionaux. Par exemple, le Fonds égyptien de coopération technique avec l'Afrique apportait une aide à d'autres pays africains sous la forme de cours de formation dispensés dans un certain nombre de domaines tels que l'agriculture et la gestion des ressources naturelles.

7. Certains représentants ont estimé que la communauté internationale avait besoin de s'assurer que la proposition d'élaborer des objectifs de développement durable ne détournerait pas une partie des mesures et de l'attention consacrées à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'Afrique devrait élaborer son propre modèle de développement durable fondé sur le principe de l'appropriation nationale, en tenant compte des particularités des pays africains et de l'impératif d'acquérir une compétitivité internationale. Elle devait se ménager une marge de manœuvre pour poursuivre l'objectif d'une croissance verte et la communauté internationale devait préserver des flexibilités dans le régime des droits de propriété intellectuelle, afin de garantir un transfert de technologie plus rapide.

8. Un certain nombre de participants ont souligné le rôle moteur que jouent des États développementalistes efficaces dans la promotion d'une transformation structurelle durable. Ils ont appelé la CNUCED à renforcer ses travaux sur l'État en tant que catalyseur du développement ainsi que sur les initiatives en cours en matière d'intégration régionale de l'Afrique telles qu'un accord trilatéral de libre-échange et une zone de libre-échange continentale. D'autres questions examinées ont porté notamment sur le bien-fondé d'une négociation plus favorable aux gouvernements africains de la rente tirée de l'exploitation des ressources par les sociétés multinationales étrangères et d'une meilleure gestion de cette rente en général, d'une amélioration de l'infrastructure et de la coopération régionale, d'un renforcement de la mobilisation des ressources intérieures et de l'accès aux marchés financiers nationaux, ainsi que de l'aide au développement des petites et moyennes entreprises.

Réunion-débat

9. Au cours de la réunion-débat intitulée «Vers une transformation structurelle durable en Afrique: enjeux et perspectives», les participants ont réaffirmé que la croissance tirée par les produits de base et les exportations de ces produits ne se traduisaient pas par une réduction notable de la pauvreté, par la création d'emplois et par une transformation durable, et que le développement industriel promu par la politique industrielle jouait désormais un rôle essentiel sur le continent. Toutefois, le secteur de l'agriculture ne devrait pas être négligé et les pays africains ne devraient pas non plus permettre que sa transformation structurelle se traduise par des conséquences néfastes pour l'environnement.

10. Le découplage absolu ne pouvait constituer une solution pour l'Afrique compte tenu des besoins économiques fondamentaux à satisfaire d'urgence dans la région. Les pays africains doivent bénéficier d'une plus grande marge d'action pour rattraper le niveau de vie des autres pays, mais ils devraient en même temps s'employer à accroître la productivité des ressources. Si la transition de l'Afrique vers une économie plus verte par le biais d'une transformation structurelle durable ouvrait des perspectives, des problèmes importants devaient être résolus. Des participants ont donné des exemples de la manière dont l'Afrique pouvait se positionner dans l'économie verte mondiale, des moyens de rendre un découpage relatif possible en Afrique et de la façon dont les pays africains pouvaient promouvoir un saut technologique, mettre en place des États développementistes efficaces et obtenir des ressources financières pour leur transformation structurelle durable.

11. Le nouveau plan de croissance de l'Afrique du Sud et le programme de travail en cinq points de l'Union douanière d'Afrique australe étaient des exemples des efforts en cours pour parvenir à un développement durable. En outre, la stimulation du commerce intra-africain pouvait contribuer de manière notable à l'accélération de la transformation structurelle sur le continent.

12. La mise en valeur d'énergies renouvelables en Afrique se heurtait à des problèmes de financement et de réglementation, notamment à la persistance des subventions aux combustibles fossiles dans les pays africains. Les participants ont défini un certain nombre de mesures visant à promouvoir la mise en valeur des énergies renouvelables, à savoir: le retrait progressif des subventions aux combustibles fossiles, la correction des dysfonctionnements du marché grâce à l'adoption de mesures d'incitation et d'un cadre réglementaire approprié, le renforcement de l'infrastructure commerciale et des mécanismes de marché tels que le marché africain du carbone et le mécanisme pour un développement propre, l'augmentation des investissements publics dans les énergies renouvelables et l'accroissement de la coopération régionale par le biais d'un partage du pouvoir au niveau régional.

13. Un saut technologique était réalisable en Afrique car l'industrialisation y avait été tardive. Par exemple, les fonderies africaines d'aluminium figuraient parmi les plus performantes du monde car les nouvelles installations de production qui y avaient été construites intégraient les technologies les plus récentes. Les pays africains accueillaient une part croissante des investissements dans les énergies propres. La contribution potentielle des économies d'énergie n'était pas non plus négligeable. Par exemple, au Sénégal, on estimait que le remplacement de la totalité des lampes à incandescence installées par des lampes fluorescentes compactes, pour un coût estimatif de 52 millions de dollars, pouvait produire des économies d'énergie de 73 % par an. En outre, les investissements visant à accroître la productivité du secteur agricole s'étaient avérés deux fois plus efficaces pour réduire la pauvreté rurale que les investissements réalisés dans tout autre secteur et les pratiques agricoles durables pouvaient accroître la productivité en moyenne de 79 % dans les petites exploitations. Les participants ont mis en évidence des initiatives publiques qui avaient contribué à une transformation structurelle durable en Afrique du Sud, en Éthiopie, au Sénégal, en Ouganda, en Égypte, au Kenya, au Maroc, en Namibie et au Ghana.

14. D'autres questions examinées au cours du débat avaient trait: à la manière dont les termes actuels de l'échange pour l'Afrique pourraient influencer sur les mesures incitatives en faveur d'une transformation structurelle durable, aux enseignements tirés des mécanismes de financement en place dans le domaine de l'environnement et à la façon dont ceux-ci pouvaient profiter à l'Afrique, ainsi qu'au rôle que l'aide publique au développement et l'investissement pouvaient jouer dans le financement de la transformation structurelle durable. L'aide publique au développement consacrée au secteur de l'énergie des pays d'Afrique subsaharienne, par exemple, ne représentait que 2 % de l'aide allouée entre 2005 et 2010, d'où la nécessité de revoir les modalités d'allocation. Certains participants craignaient que l'adoption de mesures d'incitation ne suffise pas à attirer l'IED et l'investissement privé intérieur dans le secteur de l'énergie car le secteur privé était motivé essentiellement par les bénéfices. D'autres, en revanche, ont estimé que les projets d'énergie renouvelable pourraient, dans certains cas, être suffisamment rentables pour attirer les investissements privés et que les prochaines diminutions du coût d'acquisition et d'installation des technologies des énergies renouvelables rendraient les investissements dans ce secteur plus attrayants. Un certain nombre de participants ont souligné que l'État jouait un rôle essentiel dans la mobilisation des investissements et que les ressources intérieures devraient être envisagées comme source de financement.

15. Certains participants ont demandé s'il existait des estimations du coût du processus de transformation structurelle durable pour l'Afrique. Quelques participants ont estimé que le coût serait difficile à évaluer avant le début du processus et que cela devrait se faire au fur et à mesure. La transformation structurelle durable devrait être progressive et non pas brutale. D'autres participants étaient d'avis que l'Afrique ne devrait pas renoncer à promouvoir une transformation structurelle durable en raison de son coût, car une croissance non durable aurait à long terme un coût plus élevé qu'une croissance durable et le double objectif de la transformation structurelle et de la durabilité environnementale étaient inséparables. La communauté mondiale devrait désormais considérer que l'économie est un sous-système de la Terre.